



## Définition

Saturateur d'aspect mat à base de résines acryliques et alkydes en phase aqueuse pour bois feuillus, résineux autoclavés ou non, et exotiques

## Destination

- Extérieur
- Surfaces horizontales (terrasses, caillebotis) et verticales
- Bois à fortes variations dimensionnelles (bardages,...)

## Qualités dominantes

- Applicable sur toutes essences de bois
- Durabilité jusqu'à 18 mois
- Entretien facile (ne s'écaille pas)

## Caracteristiques générales

<b>Classification AFNOR</b>	: Famille I classe 4a/7b2 (NF T 36-005)
<b>Subjectiles</b>	: <b>Bois à classes de risques 3 et 4</b> : bois indigènes (Douglas, Mélèze, ...), bois autoclavés (Pin, Sapin, ...), bois exotiques (Red Cedar, Ipé, Cumaru, Bangkirai, Macaranduba, ...).
<b>Liant</b>	: Résines acryliques et alkydes en phase aqueuse.
<b>Pigment</b>	: Oxydes de fer micronisés.
<b>Extrait sec en poids</b>	: 19,5 % ± 2
<b>Extrait sec en volume</b>	: 17,5 % ± 2
<b>Masse volumique</b>	: 1,02 ± 0,05 g/cm <sup>3</sup>
<b>Rendement en surface</b>	: 12 à 15 m <sup>2</sup> /l selon la nature et la porosité du bois.
<b>Brillant spéculaire</b>	: 5 GU à 85°
<b>Aspect du produit sec</b>	: Mat
<b>C.O.V.</b>	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l. Ce produit contient au maximum 100 g/l de C.O.V.
<b>Conservation</b>	: 2 ans minimum en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes températures
<b>Teintes</b>	: Bois clair, Bois foncé, Gris vieilli Teintes des nuanciers LASURES et ULTRALASUR MIX réalisables au moyen de la machine à teinter LEVIS à partir de la base U.
<b>Outils</b>	: Brosse, spalter, rouleau microfibre, pistolet.
<b>Nettoyage des outils</b>	: Eau immédiatement après emploi.





**Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.**

: Recouvrable (application mouillé sur mouillé ou frais dans frais) : 15-20 minutes  
Sec : 2 heures - Circulable (trafic piétonnier) : 48 heures.

**Conditions d'application**

: En travaux extérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative.

**Sécurité**

: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

## Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

**Bois grisailés** : éliminer les fibres de bois mortes à l'aide d'un dégriseur de bois à base d'acide oxalique et/ou par ponçage.

**Sur ancien saturateur** : lessiver, rincer, laisser sécher. Dépoussiérer.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.





## EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS

- 3 couches d'ULTRASATUR ACRYL

### **Mode d'emploi :**

Après préparation du support, bien homogénéiser le produit puis appliquer une couche généreuse dans le sens des fibres du bois et sur la longueur totale de la lame en insistant sur les abouts. L'aspect laiteux du produit disparaîtra au bout de quelques minutes. Laisser pénétrer le produit (15 à 20 mn). Renouveler l'opération jusqu'à saturation du support (refus du bois). En cas d'apparition de bulles sur fond poreux, les chasser à l'aide d'une brosse.

### **IMPORTANT :**

Éliminer le produit en excès (lissage avec un spalter sec ou essuyage) pour éviter toute coulure ou surbrillance.

**ULTRASATUR ACRYL doit être dans le bois et non en surface.**

**Il est recommandé de travailler par petites surfaces afin de contrôler la progression de la saturation.**

**En cours d'application, homogénéiser le produit régulièrement.**

## EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION

- 1 à 2 couches d'ULTRASATUR ACRYL

### **Quand entretenir ?**

Dès que la nuance du bois saturé s'éclaircit et se ternit sous l'action des intempéries et du rayonnement U.V.

Entretien avant que le bois ne grisaille. Un entretien trop tardif entraînera des préparations de surface plus complexes. Un entretien annuel est conseillé pour les surfaces horizontales. Pour les surfaces verticales il pourra être bi-annuel.

## CONSEILS UTILES

- Ne pas appliquer sur bois humide (3 jours consécutifs de temps sec et chaud avant application). S'assurer qu'il ne pleuvra pas dans les 12 heures qui suivent l'application.
- **ULTRASATUR ACRYL n'empêchera pas l'extraction des tanins (chêne, châtaignier, ...).**
- Ne pas appliquer sur des bois ayant reçu un traitement hydrofuge, anti-gerce, égalisateur de teinte, huilé, lasuré ou vernis.
- Les bois durs et/ou gras (Niangon, Ipé, Bangkirai, Macaranduba, ...) doivent préalablement être exposés aux intempéries quelques mois afin d'ouvrir les pores du bois et faciliter l'imprégnation. De même, un ponçage (grain 80) facilite cette ouverture. Dépoussiérer et dégraisser au diluant synthétique si nécessaire.
- Sur bois autoclavés, effectuer un brossage énergique afin d'éliminer les remontées de sel (ne pas utiliser une brosse métallique).
- Ne jamais appliquer sur une surface polie ou glacée.
- Les systèmes entièrement incolores sont proscrits par la NF DTU 59-1. Ne jamais utiliser la base U sans ajout de colorant.
- Les teintes très claires vieillissent plus rapidement que les teintes plus soutenues.
- Résiste à l'eau chlorée. Utilisable en tour de piscine.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 2 – Mars 2016

